



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**UNIVERSITÉ
DE TOULOUSE**

Actualisation de la dénomination
« Université de Toulouse » dans
l'ensemble des statuts, règlements
intérieurs et annexes à ces textes.

Conseil d'administration du 10 mars 2025

Délibération 2025/03/CA-025

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse ;

Considérant le changement de dénomination de l'établissement devenu « Université de Toulouse » ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- La dénomination « Université Toulouse III – Paul Sabatier » est remplacée par « Université de Toulouse » dans l'ensemble des statuts, règlements intérieurs et annexes à ceux-ci de l'Université de Toulouse.

Le vocable « université » est maintenu, ou remplacé par le nom « Université de Toulouse » ou le vocable « établissement » en fonction du sens qui lui est donné et afin d'éviter les répétitions dans l'ensemble des statuts, règlements intérieurs et annexes à ceux-ci de l'Université de Toulouse.

Toulouse le 10 mars 2025,

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

24 mars 2025

La Présidente de l'Université de Toulouse,

Odile RAUZY



Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents ou représentés : 33

Nombre de voix favorables : 33

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0